



ALLIANCE POUR L'EMPLOI
ET LA FORMATION EN ENTREPRISE

ORIENTATION / BILANS DE COMPÉTENCES

« Le Florentin » 1178, Route du Bord de Mer
06700 Saint-Laurent du Var
Tél : 04 92 12 97 52
contact@aefe-france.fr - www.aefe-france.fr

LE BILAN PROFESSIONNEL

Formule 15h

TYPE D'ACTION : Accompagnement individuel, orientation professionnelle.

TARIF : Voir le devis ci-joint ou la grille tarifaire (site internet)

MODALITE ET DELAI D'ACCEPTATION : Un premier entretien est prévu avec le référent. Dès le retour du devis signé, de la validation du calendrier et de l'accord du financement, le bilan peut démarrer.

DUREE : 5 séances de 3 heures, soit 15 heures.

LIEU : Sur site **ou** Dans nos locaux.

PUBLIC : Tout public, aucun prérequis.

ACCESSIBILITE HANDICAPE : Immeuble accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre handicap nous consulter.

INTERVENANTS : Psychologue du travail.

OBJECTIF DU BILAN DE PROFESSIONNEL :

Le bilan professionnel permet à travers un accompagnement individualisé d'établir un diagnostic du positionnement professionnel, des aspirations et des compétences associées :

- Identifier les atouts, les agréments et les éventuels irritants ou véritables points de douleur vécus dans son poste
- Etablir le profil de centres d'intérêts professionnels et discuter le sens que revêt celui-ci au regard de l'orientation professionnelle
- Etablir le profil de compétences tant sur le plan de la désirabilité d'exercice de la compétence que des ressources effectives
- Elaborer une synthèse intégrant les facteurs propres au salarié et le champ des possibles ; cela conduisant à formuler des scénarios d'évolution réalistes et satisfaisants.

CONTENU DU BILAN PROFESSIONNEL :

Il est composé de plusieurs entretiens individuels approfondis, traversant trois phases successives :

- La phase préliminaire : Il s'agit d'une première prise de contact. Le conseiller analyse la demande et les conditions de déclenchement de celui-ci. Les perceptions de soi et de son environnement de travail sont évaluées et donne lieu à une première formalisation graphique.
- La phase d'investigation : Repérer les motivations, intérêts et valeurs, analyser le parcours professionnel et extra professionnel, ainsi que les compétences et aptitudes. Au cœur du bilan, les hypothèses d'actions et orientations émergent et se consolident progressivement.
- La phase de synthèse : C'est la conclusion, le conseiller formalise les entretiens et les informations recueillies durant les heures précédentes, Elle permet une reprise des éléments clés du bilan et l'argumentation étayant les différents scénarios d'évolution. Il s'agit d'une mise en perspective dynamique de l'emploi et du parcours professionnel.

LES OUTILS ET LES METHODES PEDAGOGIQUES MIS EN OEUVRE :

Le Bilan peut se réaliser dans nos locaux ou en visio-conférence, en fonction de votre disponibilité. Il se compose de 5 séances de 3h de face à face avec le conseiller, psychologue du travail.

Tout au long du bilan, le conseiller est à l'écoute, assure la bonne compréhension de l'usage et de l'utilité des tests psychométriques et des outils d'orientation mobilisés :

- L'inventaire de qualité de vie et condition de travail permettant l'analyse préliminaire des conditions de déclenchement,
- Test psychométrique IRMR visant à établir et discuter le profil de centres d'intérêt, l'interprétation se concentre sur le « système de représentations » qui est ainsi mis en lumière.
- Outil d'orientation Transférance visant à établir et discuter le profil de compétences transférables, désirables et mobilisables,
- L'encyclo-métiers (fondation JAE) proposant la description détaillée de plus de 1300 métiers, et accessible jusqu'à 1 an après le bilan,
- Tous autres outils adaptés et individualisés permettant l'exploration des compétences spécifiques,
- Formalisation de la synthèse du bilan professionnel et définition d'une stratégie pour l'avenir.

La méthode articule les séquences dédiées à l'émergence et l'interprétation de l'information issue de l'exploitation des supports décrits ci-dessus et les séquences d'élaboration à travers l'échange et la production de sens.

Le bilan s'inscrit dans une approche bienveillante et la démarche globale de bonne gestion de l'emploi et des parcours professionnel.

LE LIVRABLE DU BILAN :

A l'issue du bilan, le bénéficiaire et le responsable, reçoivent un document de synthèse comprenant le ou les scénarios d'évolution consolidés à travers le travail d'élaboration. Nous délivrons également une attestation de fin de bilan et un certificat de réalisation.

LES MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Évaluation de satisfaction « à chaud » : elle permet à chaque stagiaire d'exprimer son opinion sur le déroulement du stage au travers de divers indicateurs de qualité.

Évaluation pédagogique : validation des compétences et du projet tout au long du bilan (auto-évaluation, tests, questionnements,).

Évaluation de satisfaction « à froid » : elle permet aux stagiaires d'exprimer leur opinion, 3 ou 6 mois après la réalisation du bilan, lors d'un entretien de suivi, entre le bénéficiaire et le conseiller-référent.

Sanction du stage : Délivrance d'un certificat de réalisation et d'une attestation de fin de stage

LES MOYENS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES :

- ✓ Un bureau est dédié aux bilans de compétences et professionnels
- ✓ Une tablette reliée à internet sont mis à disposition des stagiaires
- ✓ Un accès personnalisé sur internet, pour accéder aux recherches, à compétences étudiées, lors du bilan.
- ✓ Enfin, une machine à café ainsi que du thé sont gracieusement mis à la disposition de nos stagiaires.